Extrait du Alger républicain
http://alger-republicain.com/France-suite-a-une-action-de.html

France : suite à une action de soutien à Marwane Barghouti, le maire de Stains accusé d'« apologie publique d'un acte terroriste »

Date de mise en ligne : vendredi 13 mai 2016

- Actualité politique internationale - Europe -

Description :

<a href="IMG/png/maire_de_stains.png" title='PNG - 523.5 ko' type="image/png">



Copyright © Alger républicain

Azzedine Taibi le maire communiste de Stains (93)D.R

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

La France de HOLLANDE et l'apologie du terrorisme comme arme de son pouvoir capitaliste, néocolonialiste-impérial alors qu'il décore le roi d'Arabie Saoudite de la légion d'honneur, cette dernière ne fait pas l'apologie du terrorisme mais le finance tout simplement.

.

Nadir Dendoune
in courrier de l'Atlas

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

La France de HOLLANDE et l'apologie du terrorisme comme arme de son pouvoir capitaliste, néocolonialiste-impérial alors qu'il décore le roi d'Arabie Saoudite de la légion d'honneur, cette dernière ne fait pas l'apologie du terrorisme mais le finance tout simplement.



Azzedine Taibi le maire communiste de Stains (93)D.R

Après avoir été sommé par la préfecture de Paris d'enlever du fronton de l'hôtel de ville de Stains (93) la banderole en hommage à Marwan Barghouti, Azzedine Taibi est aujourd'hui accusé par le BNVCA (Bureau de vigilance contre l'antisémitisme) d'« apologie publique d'un acte terroriste »

Le maire communiste de cette commune de 35000 habitants, située au nord de Paris, a été entendu le 10 mai dernier par un inspecteur de police au commissariat du 13e, comme nous le confirme au téléphone cet élu de Seine-Saint-Denis. Le BNVCA (Bureau National de Vigilance contre l'Antisémitisme) a porté plainte contre lui pour « apologie publique d'un acte terroriste ».

En 2015, la ville de Stains avait déjà été assignée par la préfecture de Seine-Saint-Denis pour avoir accroché au fronton de la mairie le portrait de Marwan Barghouti, considéré par beaucoup comme le « Mandela palestinien », un prisonnier politique, emprisonné en Israël depuis 2002, condamné à 5 peines de perpétuité. D'autres villes ont également manifesté leur soutien : Aubervilliers l'a élevé au rang de citoyen d'honneur, la ville de Valenton a nommé une allée en son nom, comme Auxerre avec sa place « Marwan Barghouti »....

« L'accusation porté par le BNVCA est très grave. Je n'arrive toujours pas à comprendre que le parquet ait décidé de donner suite à cette plainte », témoigne un brin dépité Azzedine Taibi, « mais bien décidé à ne pas se laisser faire ». Il y a trois semaines, le maire de Stains reçoit un coup de fil de la préfecture de police qui lui indique qu'il va être prochainement auditionné par la police. Ce n'est qu'au cours du deuxième appel qu'il apprend que c'est le BNVCA qui porte plainte contre lui.

Au terme de son audition du 10 mai dernier, « qui a duré près une heure », précise le maire de Stains, « l'officier avait l'air gêné : il ne comprenait pas ce que je faisais là », continue Azzedine Taibi, qui pense « payer aussi pour ses prises de position ». « J'ai protesté contre les baisses de dotation accordées aux villes, milité également en faveur des arrêtés anti expulsion. Je suis contre l'état d'urgence », détaille-t-il.

Parce qu'il « estime qu'il est de son devoir d'informer les Stanoises et les Stanois de cette situation », le maire de Stains organise une réunion publique ce vendredi 13 mai à 19h en Mairie.

Ce n'est pas la première fois que le BNVCA, dirigé par Samy Ghozlan, ancien commissaire de police, fait parler de lui. En 2011, il avait saisi la justice pour « incitation à la discrimination raciale », à l'encontre de l'homme de paix Stéphane Hessel, ancien ambassadeur de France et ardeur défenseur des droits du peuple palestinien. Puis en décembre 2012, il avait porté plainte contre les initiateurs d'une pétition demandant l'annulation de l'organisation de l'Euro espoirs football. En novembre 2009, il s'était indigné des propos de l'acteur François CLuzet, qui sur France 2, avait demandé à ce que la France intervienne dans le dossier de Salah Hamouri, un Franco-Palestinien, incarcéré injustement en Israël pendant 7 ans.

.

Nadir Dendoune
in courrier de l'Atlas

Copyright © Alger républicain